

§953 - Situation actuelle

a)

La règle théorique.

Quoique les verbes pronominaux se conjuguent avec l’auxiliaire *être*, ils **peuvent avoir un complément d’objet direct**, et la tradition grammaticale (cf. § 952) veut que le participe s’accorde avec ce complément si celui-ci précède.

•

L’objet direct est le pronom réfléchi : *Ils se sont **baignés*** (comp. : *Ils les ont baignés*). *Elle s’est **regardée** dans le miroir. Elle s’est **blessée** au doigt. Nous nous sommes **dégagés** de toute responsabilité. Pierre et Paul se sont **battus**, puis se sont **réconciliés**. Ils se sont **entraidés**. Elle s’est **substituée** à sa fille. Elles se sont **substituées** l’une à l’autre.*

•

L’objet direct est un autre élément que le pronom réfléchi : *Les pénitences qu’il s’est **imposées*** (comp. : *Les pénitences qu’il lui a imposées*). *Cette permission, il se l’est **accordée**. Les doigts qu’elle s’est **coupés**. — Le mandant peut agir directement contre la personne que le mandataire s’est **substituée*** (Code Civil, art. 1994).

•

Il peut y avoir un objet direct, même si le pronom conjoint est peu ou non analysable (cf. § 779, b, 2°) : *Les choses qu’ils se sont **imaginées**. Les droits qu’il s’est **arrogés**. La maison qu’il s’est **appropriée**. Les dépouilles qu’ils se sont **partagées**. Les faveurs qu’ils se sont **conciliées**. Les gueuletons qu’il s’est **envoyés*** (fam.).

•

Le participe reste invariable si l’objet direct le suit : *Elle s’est **blessé** le doigt. Pierre et Jean se sont **disputé** la première place. Elle s’est **accordé** un peu de repos. Ils se sont **imposé** des privations. Ils se sont **concilié** les faveurs du public. Ils se sont **imaginé** que la chance durerait. Leurs instincts se sont **donné** libre cours. Elle s’est **fait** un plaisir de les recevoir. Elle s’est **juré** de réussir. — Notons particulièrement : *Ils se sont **rendu** compte de leur erreur. Des soupçons se sont **fait** jour.**

b)

Observations.

1°

La règle exposée ci-dessus, qui n'est pas très ancienne (cf. § 952), est mal respectée. **R1**

En réalité, au xx^e s. encore, sans doute parce que les verbes pronominaux se conjuguent avec *être*, leur participe est souvent accordé avec le sujet en dépit de ladite règle : *La France s'est assimilée les conquêtes artistiques de la Renaissance italienne* (Gaxotte, *Hist. des Français*, t. I, p. 508). — *Elle s'est affublée les mains de gants inutiles* (Schlumberger, *Saint-Saturnin*, p. 47). — *Elle s'est commandée trois robes chez Lipton* (Giraudoux, *École des indifférents*, p. 81). — *D'aucuns se sont demandés s'il y avait là deux personnes distinctes* (A. Martinet, *Mém. d'un linguiste*, p. 225). — *Virginie s'était imaginée que c'était elle [...] qu'on applaudissait* (Aragon, *Semaine sainte*, p. 111). — *Elle s'était lavée les mains* (Queneau, *Rude hiver*, p. 110). — *Elle s'est mise tout le monde à dos* (Mauriac, *Chemins de la mer*, ii). — *Toutes les tempêtes possibles se sont succédées très vite* (Troyat, *Éléphant blanc*, p. 230). **A1** — En févr. 2004, dans le *Monde*, dont les correcteurs sont réputés : *Face aux critiques [...] que le projet s'est attiré* (le 24, p. 4) ; *Les neuf juges s'étaient interdits de vérifier la conformité des lois françaises aux traités internationaux* (le 26, p. 7).

Nous faisons nôtre le souhait de Hanse (art. *Partic. passé, Accord, E*) “ que, conformément à la logique, à l'histoire de la langue et à certaines tendances de l'usage actuel, on renonce à imposer cette règle et qu'on puisse accorder le participe avec le sujet, puisqu'il est conjugué avec *être* ”.

2°

Certaines règles vues plus haut (dans II) s'appliquent aussi aux verbes pronominaux.

•

Si l'objet direct est *en*, le participe est généralement considéré comme invariable (cf. § 946) : *Des directives, ils s'en sont donné. Ils s'en sont donné à cœur joie.*

•

Si le participe est **suivi d'un infinitif**, on applique ce qui est dit au § 951 : *Elle ne s'est pas sentie mourir* (Arland, *Terre natale*, p. 108). — *Elle s'est senti piquer par un moustique.* — *Leurs leçons se sont fait entendre* (Fromentin, *Été dans le Sahara*, p. 57).

Pour le participe de *se laisser*, la règle est en principe la même : *Elle s'était laissée mourir* (Bellessort, *Virgile*, p. 200). — *Elle s'était laissé mourir dans ce tombeau* (Loti, *Ramuntcho*, p. 223). — Mais les manquements sont particulièrement nombreux : cf. § 951, b, 2°. **R2**

•

Le participe **suivi d'un attribut du pronom réfléchi** s'accorde ordinairement avec ce pronom (cf. § 950) : *Je me suis crue à l'abri de l'outrage* (Sand, *Elle et lui*, ii). — *Je me suis crue morte* (Bernanos, *M. Ouïne*, p. 79). — *Ils se sont crus des jurés chargés de condamner ou d'absoudre* (Giraudoux, *Impromptu de Paris*, iii). — *Elle s'était rendue intéressante* (J.-J. Gautier, *Hist. d'un fait divers*, p. 171). — *Les horreurs dont les hommes se sont rendus coupables* (Siegfried, *Âme des peuples*, p. 22). — [...] *se déshabiller en rougissant comme une vierge chrétienne se fût mise nue au milieu du cirque* (Gracq, *Beau ténébreux*, Pl., p. 138). — *D'autres régimes [...] se sont faits les démoralisateurs de la jeunesse* (Montherl., dans les *Nouv. litt.*, 7 nov. 1963).

Mais, comme on l'a vu au § 950, il y a dans l'usage une hésitation assez compréhensible : *Ces sangs qui s'étaient cru adversaires* (Malraux, *Espoir*, p. 250) [*crus*, Pl., p. 723]. — *La littérature s'est surtout voulu cela* (Barthes, *Degré zéro de l'écriture*, II, 5).

Sans doute par confusion avec *se faire un devoir* (ou *un plaisir*, etc.), certains dict. considèrent que dans *s'est fait l'écho* le participe doit rester invariable. Si on suit la règle ordinaire, ce n'est pas exact : *Les Goncourt se sont faits l'écho de certaines de ses confidences à ce sujet* (Billy, dans le *Figaro litt.*, 25 sept. 1967). — *Une légende [...] dont une revue hôtelière suisse s'est faite dernièrement l'écho* (Dauzat, dans le *Monde*, 17 janv. 1951). Comp. *Ils se sont faits nos interprètes*. — *Des diplomates arabes [...] se sont faits l'écho de l'opinion des princes saoudites* (J.-P. Péroncel-Hugoz, dans le *Monde*, sélection hebdom., 26 oct.-1^{er} nov. 1978, p. 2). — De même : *Ruth Biau s'est faite l'instrument de cette action* (dans le *Monde*, 30 mars 1979, p. 24). Comp. aussi : *La marque Frigidair, qui s'est faite nom commun en s'adjoignant en français un e muet terminal* (Aragon, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 385).

•

Le partic. passé est invariable dans *Elle s'est fait fort de*, *Ils se sont fait fort de*. C'est une locution figée où *fort* aussi est invariable : cf. § 308, a, 4°.

3°

Assurer et *persuader* offrent une construction double : *assurer, persuader qq. ch. à qqn* ; *assurer, persuader qqn de qq. ch.* Quand ces verbes ont la forme pronominale, il faut examiner si le pronom réfléchi est objet direct ou objet indirect. **R3**

Nous nous sommes assuré des vivres pour six mois (comp. : *Nous lui avons assuré des vivres*). *Nous nous sommes assurés de cette nouvelle* (comp. : *Nous les avons assurés de cette nouvelle*). *Ils se sont difficilement persuadé nos malheurs*. *Ils se sont persuadés de notre innocence*.

Lorsque *se persuader* est suivi d'une proposition introduite par *que*, l'accord du participe est facultatif : *Ils se sont persuadé(s) que l'occasion était bonne* (comp. : *Ils les ont persuadés que ...* ou *Ils leur ont persuadé que ...*). — *Ils s'étaient persuadé qu'on n'oserait les contredire* (Ac. 1935). — *Elle s'est persuadé que la gloire de la femme est de s'élever au-dessus des sens* (Faguet, *En lisant Molière*, p. 227). — *Elle s'était persuadée qu'il lui était arrivé quelque chose* (Martin du G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 540). — *Amélie s'était persuadée qu'il n'aurait pas avant longtemps l'occasion de se représenter à elle* (Troyat, *Les semailles et les moissons*, p. 251). **A2**

c)

Il n'y a pas d'objet direct.

1°

Si le pronom réfléchi est objet indirect, le participe passé est invariable :

Ils se sont nuï. *Ils se sont suffi à eux-mêmes*. *Ils se sont plu l'un à l'autre*. *Les rois qui se sont succédé sur le trône*. — *D'après des experts [...] qui s'en seraient voulu d'estimer trop haut une fortune* (Aragon, *Cloches de Bâle*, III, 6).

2°

Si le pronom conjoint est inanalysable, le participe passé s'accorde avec le sujet. **R4**

Pronominaux subjectifs (§ 779) : *Ils se sont échappés. Elles se sont souvenues de nos promesses. Nous nous sommes aperçus de notre erreur. Ils se sont doutés de la chose. Elles se sont plaintes de leur mémoire. Ils se sont trompés. Elles se sont promenées. Ils se sont enfuis. Elles se sont tués. Elles se sont repenties de leurs fautes. — Comment s'y serait-elle prise ? (A. Daudet, Jack, t. I, p. 366.) — Elle s'était jouée de lui (E. Jaloux, Alcyone, xiii).*

Pronominaux passifs (§ 780) : *La bataille s'est livrée ici. Ces livres se sont bien vendus. La langue latine s'est parlée en Gaule. Les murailles se sont écroulées.*

N. B.

Pour les accords syllephtiques, voir §§ 435- 440.

Ex. : *On s'est séparés à regret (Bosco, Tante Martine, p. 84). — Mademoiselle, vous vous êtes trompée. — Nous nous sommes trompé sur l'étendue de notre sujet (écrira un auteur masculin). Nous nous sommes trompée ... (écrira un auteur féminin).*

Exceptions.

1. Le participe passé des quatre verbes pronominaux subjectifs *se rire*, *se plaire* (au sens de “ trouver de l'attrait, se trouver bien ”), *se déplaire* (= ne pas se trouver bien) et *se complaire* (= se délecter) est invariable :

Ils se sont ri, elles se sont ri de tous ces projets (Littré). — Elle s'était tant plu dans la solitude du musée du roi René (Barrès, Jardin de Bérénice, p. 54). — Elle s'est plu à vous contredire (Ac. 1935). — Elle s'est déplu dans ce lieu. — Les travaux où elle s'est complu (Dict. gén.). — Ils se seraient complu dans la dissection de ces membres roidis (E.-M. de Vogüé, Roman russe, p. 162).

Il y a dans l'usage une tendance à accorder *plu*, *complu*, *déplu* comme le partic. des autres pronominaux subjectifs : *Chez tous elle s'était plu à éveiller l'amour (Maurois, Chateaubriand, p. 294). — Les romantiques se sont plus à camper un Français du seizième siècle, élégant, sceptique, raffiné (Gaxotte, Hist. des Français, t. I, p. 464). — Elle venait de l'“ Aigue ” où elle s'est déplue (Veuillot, Corresp., t. II, p. 462). — Mme de Staël, qui longtemps s'y était déplue, avait animé peu à peu la paix de cette résidence (Herriot, Mme Récamier et ses amis, p. 106). — Elle ne s'y était complue que comme à un pis-aller (Mauriac, La chair et le sang, xvi). — Le souvenir des divines fantaisies [...] où s'est complue la nature au Liban (J. et J. Tharaud, Chemin de Damas, p. 25). — Cette époque [...] s'était complue à laisser sur elle une abondance de témoignages de détail (Thibaudet, Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours, p. 364). — Presque jamais les hommes ne s'étaient complus à un aspect aussi barbare de la destinée et de la force (Aragon, Paysan de Paris, p. 145). — Vous êtes-vous complue à ces pensées ? (Mistler, Route des étangs, p. 83.) — Etc.*

2. Quand *s'écrier*, *se récrier*, *s'exclamer* servent à présenter un discours rapporté (cf. § 416, b, 2°), celui-ci ne joue pas le rôle d'un véritable objet direct, et le participe passé de ces verbes s'accorde avec le sujet :

Mme Verdurin s'était écriée : “ Je vous crois un peu qu'elle est belle ! [...] ” (Proust, Rech., t. I, p. 212.) — Certains se sont écriés que c'était un scandale (Dict. contemp.). — Tu t'ennuierais ! s'est exclamée la tante (H. Bazin, Matrimoine, p. 186).